Questions orales

de générer des impôts. C'est de cette façon que nous entendons aborder le problème.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Je pense que tous les députés sont d'accord avec cette réponse, mais ma question était la suivante: Y a-t-il un lien entre. . .

Le Président: À l'ordre. Je sais que la procédure de la Chambre est nouvelle pour tout le monde, mais je vous prierais d'adresser vos questions et vos déclarations directement à la présidence.

M. Manning: Monsieur le Président, j'aimerais poser une autre question sur le même sujet, celui des déficits et des emplois.

Cette question nous a été posée par M. Dean P. Eyre, d'Ottawa, et je cite: «Le gouvernement a l'intention de consacrer six milliards de dollars au programme d'infrastructure et de créer 65 000 emplois. A-t-il calculé combien d'emplois auraient pu être créés si on avait simplement réduit de ce montant les impôts des particuliers, des propriétaires fonciers et des petites entreprises?»

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): J'aimerais signaler à ceux qui ont posé cette question par l'intermédiaire du chef du Parti réformiste que seuls deux des six milliards de dollars proviennent du Trésor fédéral, et donc que cela aurait seulement réduit le déficit du gouvernement fédéral. J'aimerais également souligner le grand succès du programme d'infrastructure.

Le maire de Calgary montre énormément d'enthousiasme pour ce programme, tout comme les maires de Hamilton, d'Edmonton, de Vancouver, de Victoria et de Shawinigan, au Québec.

[Français]

LES RESSOURCES HUMAINES

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, hier, lors du discours du Trône, le gouvernement a déçu vivement les Québécois et les Canadiens qui s'attendaient, après la campagne électorale menée sur le thème «jobs, jobs», à un programme sérieux de relance de l'emploi. Aucune mesure concrète n'a été annoncée, sauf l'insuffisant programme des infrastructures.

Ma question s'adresse à M. Axworthy, au développement des ressources humaines.

Une voix: Au ministre des ressources humaines.

Mme Lalonde: Au ministre des ressources humaines, M. Axworthy.

Une voix: Non, vous n'avez pas le droit de le nommer.

Mme Lalonde: Je ne peux pas nommer son nom. Monsieur le Président, je ne nommerai pas le nom du ministre.

Le Président: Merci!

Mme Lalonde: Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous dire et rassurer la population quand et quelles mesures le gouvernement se décidera enfin à prendre pour aider les nom-

breux Québécois et Canadiens qui veulent travailler et qui ne le peuvent pas?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter le nouveau Président de la Chambre dans sa tâche difficile.

Je voudrais offrir mes félicitations à l'honorable députée de Mercier pour son intérêt et j'espère que nous aurons plusieurs occasions d'échanger nos points de vue pour le bien de tous les Canadiens.

En réponse à cette question, comme les députés le savent, dans le discours du Trône nous avons annoncé plusieurs initiatives et mesures; par exemple, le Service jeunesse sera très important en ce qui touche l'emploi pour les jeunes. De plus, nous présenterons un programme d'apprentissage et de formation pour tous les Canadiens. Je crois que c'est une bonne initiative qui répondra aux grands et sérieux problèmes de la jeunesse.

Nous avons en même temps annoncé un réforme globale du filet de sécurité sociale.

• (1435)

C'est une bonne réponse aux demandes des pauvres et des démunis et ce sont des changements essentiels pour développer un programme d'emplois pour un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, cette réponse est pour moi nettement insuffisante et j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Pourquoi, connaissant l'effet désastreux sur l'économie que l'augmentation des cotisations à l'assurance—chômage a occasionné, cette augmentation de 800 millions, pourquoi le ministre a-t-il consenti, vu que dans le programme d'infrastructure, le gouvernement n'investit qu'un milliard par année?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Perfectionnement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je ne suis pas très sûr de bien saisir la question, mais, comme j'ai essayé de le dire à la députée, je me ferai un plaisir de lui expliquer les mesures en long et en large.

Dans le discours du Trône, nous avons décrit en détail les engagements précis que nous avions pris dans le livre rouge afin d'assurer des emplois aux jeunes et de les aider à surmonter le problème très grave que pose le passage des études à la vie active.

Le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie ont exposé un certain nombre de mesures destinées à contribuer à la création d'emplois dans le secteur de la petite entreprise et dans celui de la haute technologie, afin d'aider les provinces à mettre en place de nouvelles initiatives.

Comme la députée le sait, nous allons donner des explications plus détaillées à la Chambre. Tous les ministres parleront de ces mesures à l'étape de l'adresse en réponse au discours du Trône. Je suis sûr qu'une fois que la députée aura entendu les excellen